



RENTREE 2023

L'OPTION MUSIQUE

Programme :

Sous forme de projet, les élèves seront amenés à jouer ou chanter ensemble pour des concerts publics. La pratique occupe 2/3 du temps de cours.

Durée : 3h00 / semaine

L'option facultative de seconde est-elle faite pour moi ?

OUI car

- J'aime la musique
- Je pratique seul, en école de musique ou au conservatoire et je souhaite rencontrer des élèves qui partagent la même passion.
- Je m'intéresse à tous les styles.

OUI même si

- Je suis timide, je n'ai fait de la musique qu'au collège.
- Je ne pratique pas un instrument mais j'adore chanter.
- Je ne lis pas la musique sur partition

Recrutement :

L'option facultative s'adresse à tous les musiciens débutants ou/et aux confirmés motivés venant de la classe de 3ème.

Le niveau instrumental (ou vocal) ne détermine pas l'admission de l'élève. L'élève doit néanmoins témoigner d'une envie forte de jouer de la musique dans tous les styles.

C'est donc la suite du collège et c'est destiné à TOUS !

Pour postuler :

Avant le 30 juin , envoyez un mail présentant rapidement un projet musical/concert (lieu, date, contexte et votre rôle) auquel vous avez participé et qui vous a vraiment plus . (Chorale du collège, école de musique ou autre, peu importe !)
Même si c'était avant la COVID19

Adresse : frederic.lebreton@ac-normandie.fr



RENTREE 2023

Objectifs et compétences visées

L'enseignement de cette option se propose d'élargir la culture des élèves en leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires à une pratique réfléchie et créative de la musique.

Il se destine aussi à l'étude du phénomène sonore : espace, temps, couleur et forme par la rencontre d'œuvres variées chantées, jouées qui aboutissent à la production de concerts. (chœur -orchestre groupes etc...).

L'option de seconde prépare à la spécialité en première mais il n'est pas obligatoire de l'avoir suivie pour suivre la spécialité en classe de première.

